



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Avenant à un marché à procédure adaptée pour une prestation
d'assistance technique à l'exploitation informatique**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 16 décembre 2005, le Conseil Municipal a attribué à la société CAPACITI, un marché à procédure adaptée concernant une prestation d'assistance technique à l'exploitation informatique de la Ville de Niort d'une durée de six mois.

Cette prestation avait été rendue nécessaire pour pallier à la démission simultanée de deux agents experts de la DSIT et dans l'attente de la réalisation d'un Audit qui, compte tenu de la séparation des informatiques de la Ville et de la Communauté d'Agglomération avait pour mission à la fois de dresser un bilan exact de l'impact de cette séparation pour la Ville et de réapproprier les missions et les moyens de cette direction.

A ce jour, l'Audit n'est pas terminé mais les exigences de la production quotidienne n'ont pas disparues. Un appel d'offres est en préparation pour combler la période des troisième et quatrième trimestres 2006 mais, dans l'intervalle, il est nécessaire de passer un avenant au marché actuel.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 au marché de prestations d'assistance technique à l'exploitation informatique de la Ville de Niort,
- Autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard ZABATTA